



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/93

**Réunion du 19 décembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 12/12/2023

Date d'affichage : 12/12/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

Présents: Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Geneviève COSSON a donné pouvoir de vote à Mme Eva DERVIN, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Valentine DION a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD,

Secrétaire de séance : M. Benoît LAIES

Objet : Approbation de la convention de prêt de matériels municipaux

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2022-85 fixant les tarifs de location de matériel ;

Considérant qu'il est nécessaire d'encadrer administrativement le prêt de matériels municipaux par la signature d'une convention ;

Vu la proposition faite par la commission patrimoine du 18 décembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité :

- D'ADOPTER la convention de prêt de matériels municipaux telle que figurant en annexe.
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire ,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

M. Benoît LAIES

